

## **Compte-rendu de la rencontre avec le technicien en charge de l'aménagement et l'habitat au sein de la communauté de communes du Crestois Pays de Saillans le mercredi 5 juin 2019**

Présents : Thomas Siemianowski (pour la CCCPS, remplaçant de Laëtitia Teyssier), Jonathan Delcambre (pour VDV)

### **1) Présentation de la cartographie cyclable du Crestois**

Cette carte est disponible via le site [www.velo-ville-crest.fr](http://www.velo-ville-crest.fr), à la rubrique carte cyclable

### **2) Discussion autour de la problématique de stationnement cyclable du Crestois.**

Nous avons identifié deux besoins distincts. Le premier concerne le stationnement de vélo dont les propriétaires sont des habitants du centre-ville de Crest. En effet, il est difficile pour ces derniers de stocker des vélos. Nous identifions un besoin de locaux assez grands.

Le deuxième besoin est celui des habitants du Crestois qui souhaitent accéder aux services et/ou commerces du centre-ville de Crest. La cartographie est axée sur cette logique pour le choix des points de stationnements revendiqués. En effet, l'idéal, selon Vélo dans la Ville, serait une offre de stationnement régulière et bien distribuée dans le centre-ville.

### **3) Action de la CCCPS**

Thomas aurait du temps au mois de juillet pour se pencher sur la question, après l'inauguration de la VéloDrôme. Dans le cadre du programme Alvéole, il procéderait à une priorisation des besoins de stationnement et à un phasage des travaux. Puis, après une concertation avec les Mairies, de nouveaux dispositifs de stationnement seront installés avant la fin de l'année 2019.

En revanche la CCCPS n'a pas la compétence voirie, c'est compliqué pour nous de nous positionner sur l'amélioration des réseaux, mais que nous pouvons jouer le rôle d'intermédiaire.